



## Conseil économique et social

Distr. générale  
23 janvier 2006  
Français  
Original: anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Cinquantième session

27 février-10 mars 2006

Point 3 c) ii) de l'ordre du jour provisoire\*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes  
et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale  
intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,  
développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle » : réalisation  
des objectifs stratégiques et mesures à prendre dans  
les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives :  
participation des femmes et des hommes, sur un pied d'égalité,  
à tous les niveaux de la prise de décisions**

### **Déclaration présentée par Womankind Worlwide, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, en date du 25 juillet 1996.

\* \* \*

---

\* E/CN.6/2006/1.



## Déclaration

Womankind Worldwide<sup>1</sup> est une organisation internationale de défense des droits fondamentaux de la femme et de promotion du développement qui, en partenariat avec 70 organisations dans le monde, lutte contre les inégalités et s'emploie à améliorer la condition de la femme.

Les activités que nous menons depuis des années et les réalisations de nos partenaires nous ont renforcé dans notre conviction qu'il ne saurait y avoir de développement durable ni de paix ou de sécurité sans engagement en faveur de la participation des femmes et des hommes, sur un pied d'égalité, à tous les niveaux de la prise de décisions.

Depuis la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui s'est tenue à Beijing en 1995 et qui a appelé à atteindre un objectif de 30 % de femmes aux postes de décision, la participation des femmes à la politique n'a que très peu progressé<sup>2</sup>. Dans toutes les régions, on continue souvent de considérer que les femmes ne sont pas les égales des hommes dans le foyer et sur le lieu de travail, de sorte qu'elles sont exclues ou marginalisées dans les processus de prise de décisions.

Dans les pays qui ont réalisé des progrès notables, c'est essentiellement grâce à des mesures palliatives et des systèmes d'élection à la proportionnelle que les femmes ont pu accéder et participer à la prise de décisions. La sollicitation des pouvoirs publics, la coordination et la mobilisation y ont également joué un rôle très important. Certaines des activités appuyées par Womankind en apportent l'illustration<sup>3</sup> :

- En Albanie, des cycles de formation aux fonctions de direction pour les femmes candidates à des postes de prise de décisions ou qui comptent l'être, ainsi que des initiatives de lutte contre les stéréotypes négatifs dans les médias ont contribué à renforcer les femmes, à les appuyer et à leur donner une plus grande place dans l'action politique et les fonctions de direction;
- En Somalie, où la vie publique est dirigée par cinq clans principaux dominés par les hommes et où les femmes sont traditionnellement exclues, celles-ci ont réussi à gagner la considération en formant un « sixième clan » et en se donnant une représentation dans le gouvernement de transition;
- Au Pérou, les femmes ont créé de nouveaux espaces de participation dans le cadre du processus actuel de décentralisation et veillent à ce que les autorités locales tiennent compte de leurs préoccupations. Elles ont ainsi créé des comités pour l'égalité des sexes et encouragent les femmes des communautés à

---

<sup>1</sup> Pour en savoir davantage sur nos activités, consulter le site Web : <[www.womankind.org.uk](http://www.womankind.org.uk)>.

<sup>2</sup> Le nombre de pays qui ont atteint l'objectif de 30 % demeure faible, puisqu'il est passé de cinq en 1997 à 10 en 2000 et 15 en 2004. La proportion de femmes siégeant dans les parlements nationaux au niveau mondial est passée de 11,7 % en 1995 à 13,8 % en 2000 et 15,6 % en 2004. *Source* : <[www.ipu.org/french/home.htm](http://www.ipu.org/french/home.htm)>, citée dans « Beijing Betrayed », Organisation des femmes pour l'environnement et le développement (WEDO), 2005.

<sup>3</sup> Pour en savoir plus sur les activités de nos partenaires en matière de promotion de la participation des femmes à la prise de décisions, consulter le site Web : <[www.womankind.org.uk/women's-civil-and-political-participation.html](http://www.womankind.org.uk/women's-civil-and-political-participation.html)>.

participer à l'élaboration et l'application de programmes pour l'égalité des sexes;

- En Afghanistan, les femmes ordinaires ont pu se faire entendre à l'occasion de l'élaboration de la nouvelle Constitution et ont appris à voter en participant à des ateliers de formation et de sensibilisation.

Il faut de toute urgence faire preuve d'un plus grand engagement politique et mobiliser davantage de ressources pour surmonter les obstacles qui continuent de se dresser face à la participation des femmes à la vie publique et à la prise de décisions, notamment la dépendance économique, l'analphabétisme et l'accès limité à l'éducation et aux mêmes possibilités que les hommes en matière d'emploi, les attitudes culturelles et sociales discriminatoires et les stéréotypes négatifs, le fardeau des responsabilités au foyer, l'intimidation, le harcèlement et la violence ainsi que le manque d'accès à l'information.

### **Nos recommandations**

- Accélérer l'application du Programme d'action de Beijing, de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité, de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de l'objectif 3 de la Déclaration du Millénaire, qui énoncent des principes et des directives clairs afin de garantir que les femmes participent pleinement et sur un pied d'égalité à la prise de décisions;
- Favoriser la mise en place d'un environnement propice, sur les plans politique, juridique, économique, social et culturel, permettant aux femmes de participer au processus de prise de décisions de façon durable et efficace;
- Utiliser plus systématiquement des points de référence et des objectifs, ainsi que des mécanismes de suivi et d'évaluation pour suivre les progrès accomplis en ce qui concerne la participation des femmes aux structures de pouvoir et à la prise de décisions;
- Mobiliser davantage de ressources pour combattre la violence à l'égard des femmes, enseigner aux femmes leurs droits, développer les compétences et les ressources d'information et promouvoir le partage des activités et des responsabilités entre les femmes et les hommes.